

FÉDÉRATION VIENNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



Projet Pédagogique

Ligue de l'Enseignement – Espaç'ados

18 rue de la brouette du vinaigrier

86 000 POITIERS

Tel : 05.49.38.37.46

Année 2023

Sommaire

<i>I- La ligue de l'Enseignement</i>	3
<i>II- L'organisation</i>	4
<i>III- Nos intentions éducatives</i>	6
<i>IV- Les objectifs pédagogiques</i>	7
<i>V- Ce que nous proposons</i>	11
<i>VI- L'évaluation</i>	12
<i>VII- Les partenaires</i>	13
<i>VIII- Rôles des membres de l'équipe</i>	14
<i>IX- Les aspects sanitaires</i>	15
<i>X- Autres</i>	16

La Ligue de l'Enseignement

Depuis 1866, et la parution dans le journal « l'Opinion nationale » d'un appel à tous ceux qui veulent contribuer à l'enseignement du peuple, Jean Mace (enseignant, journaliste et homme politique français) crée officiellement la Ligue de l'Enseignement. La ligue est un mouvement d'éducation populaire et est également une des plus importantes organisations culturelles et une des plus anciennes sociétés républicaines de France.

Laïque et indépendante, la Ligue de l'Enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des 1926, la ligue, ayant pris le sous-titre de « Confédération des œuvres laïques scolaires, postscolaires, d'éducation et de solidarités sociales », décide de se délocaliser uniformément sur l'ensemble du territoire.

Ce mouvement de la ligue vise à mieux diffuser les idées ainsi qu'à mettre plus facilement en œuvre les projets en direction du public, en tenant compte du contexte local. De la même manière, elle se diversifie en créant des secteurs tels que l'USEP, l'UFOLEP ou encore la culture et les vacances.

Aujourd'hui la Ligue de l'Enseignement, c'est 102 fédérations départementales, 22 unions régionales, 30200 associations affiliées et environ 2000000 d'adhérents qui agissent sur l'organisation de vacances, de classe de découverte et d'animations sportives et culturelles.

« L'éducation populaire consiste à permettre à tous d'acquérir, des connaissances pour comprendre le monde, s'y situer, participer à la vie du pays, être un citoyen actif, transformer ce monde »

Bernard Kervello, 2003



II L'organisation

L'Espace'ados est un accueil collectif pour mineurs multi-sites accueillant des jeunes de 11 à 17 ans de l'ensemble de l'ex Communauté de Communes Vienne et Moulière.

Présentation et adresses des différents locaux existant pour l'accueil des jeunes de l'Espace'ados sur le territoire :

COMMUNES	LIEUX
Saint Julien l'Ars	La sapinette - 3 rue du château - 86 800 Saint Julien l'Ars
Tercé	AJT - 1 place de l'église - 86 800 Tercé
Lavoux	Coin jeunes - place de l'église - 86 800 lavoux
Savigny l'Evescault	Salle des grassinières - rue de la mairie 86 800 Savigny l'Evescault
Sèvres Anxaumont	Salle polyvalente - route de bignoux - 86 8000 Sèvres Anxaumont
Bonnes	Salle des fêtes - Maison pour tous - 86 300 Bonnes

Voici la répartition des ouvertures et le public concerné :

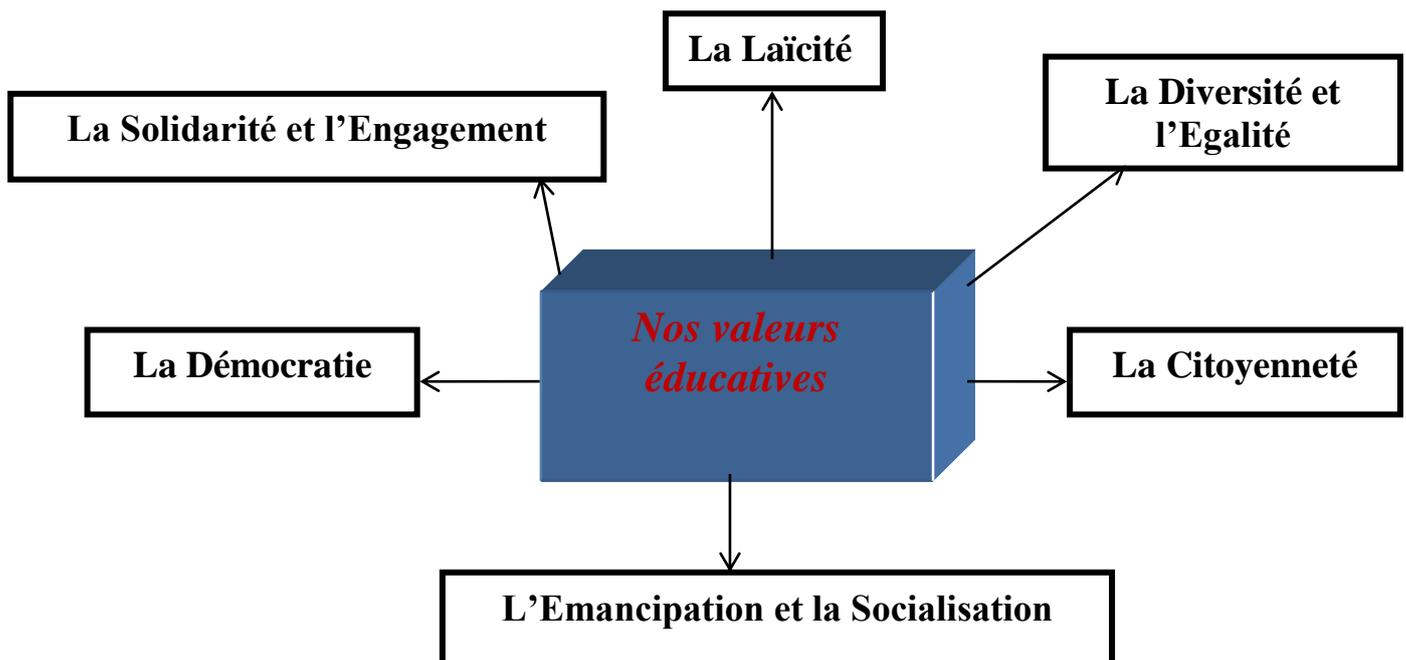
Périodes scolaires	Vacances scolaires	Lieux d'ouverture	Public
Tous les vendredis soirs de 19h30 à 22h sur Saint Julien l'Ars Tous les samedis de 14h à 18h (sauf veille de vacances) sur Saint Julien l'Ars	Tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 18h	La sapinette	11/17 ans
Un vendredi soir par mois de 20h à 22h tout l'année sur les communes de Lavoux, Savigny l'Evescault. Reprendre les soirées à Bonnes est en projet pour la période à partir de la rentrée en octobre.		Salle des fêtes Petite salle des Grassinières Coin jeunes	10/17 ans

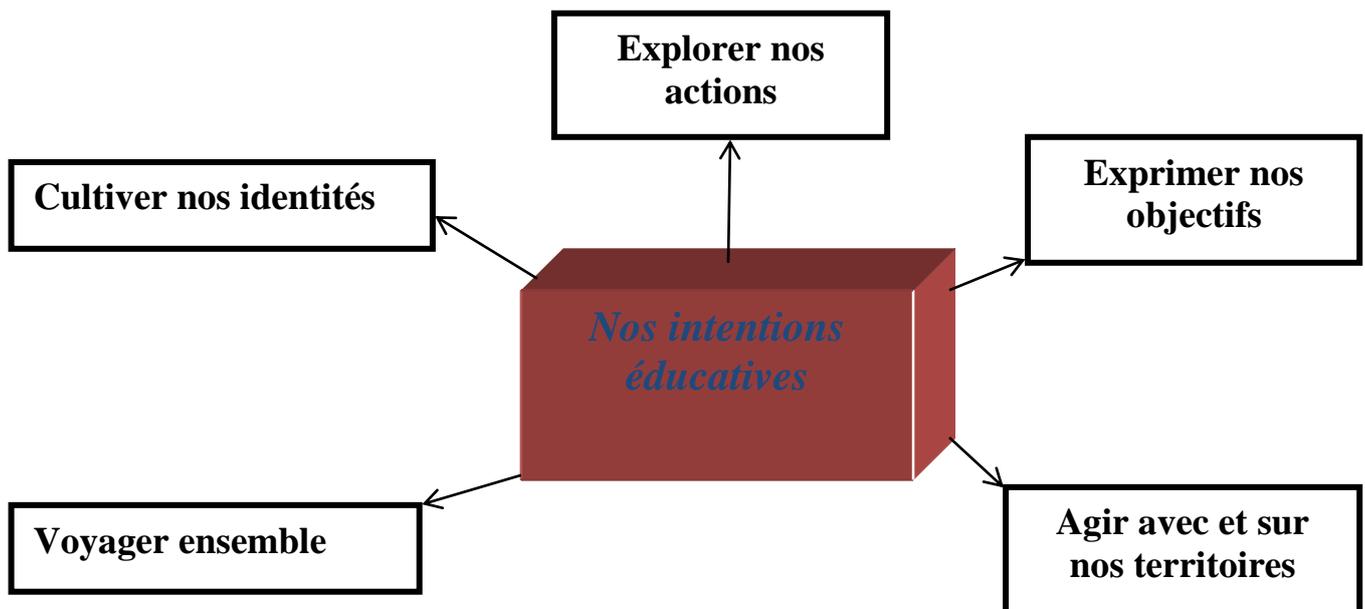
Un transport est mis en place sur l'ensemble de l'ex Communauté de Communes pour les jeunes, afin qu'ils ne soient pas pénalisés par le problème de la mobilité. Nous avons un système de ramassage en mini bus avec une carte de transport de 10 trajets pour 5 €.

III Nos intentions éducatives



Elles s'articulent autour de plusieurs points :





IV Les objectifs Pédagogiques

1- Travailler et développer la notion de responsabilisation avec les jeunes :

Pourquoi ?

En tant que lieu de vie collectif, l'Espace'ados ne doit pas être uniquement un endroit où les jeunes viennent « consommer de l'activité ». Ils doivent prendre conscience que la structure qui les accueille, est leur lieu de vie et de partage, et qu'ils peuvent être partie prenante dans le fonctionnement, les prises de décisions et les actions.

Quels sont nos buts ?

- Construire le « vivre ensemble » au quotidien.
- Ouvrir la structure à la prise de décision des jeunes qui la fréquentent.
- Donner à chacun la liberté d'exprimer son opinion, sa façon de penser, sans chercher à influencer autrui.
- Proposer des outils et méthodologie qui permettront la mise en place d'actions par et pour les jeunes.

Comment ?

- Aborder avec les jeunes les valeurs que la structure défend pour élaborer une charte du « vivre ensemble », Co-construite avec les jeunes.

- Proposer de vrais temps d'échanges sous différentes formes (débat mouvant, théâtre, support film...) afin d'accompagner les jeunes dans une démarche de construction de projets et de mise en place d'actions d'autofinancement.
- Mettre en place des temps formels et participatifs pour impliquer les jeunes dans l'organisation et le fonctionnement de l'Espace'ados.

2- Les jeunes ne sont pas uniquement des citoyens en devenir, mais ont bien un rôle présent actif au sein de la société :

Pourquoi ?

La société peut renvoyer une image passéiste et attentiste à la jeunesse. Ils doivent prendre conscience de leur place et de leur rôle réel au sein de cette société. Ils peuvent se donner le droit d'agir et d'inter agir avec le présent autour de notions d'engagement et de solidarité.

Quels sont nos buts ?

- Proposer des « clés » aux jeunes pour faciliter leur implication dans le monde qui les entoure.
- « Déconstruire » l'image du jeune « inactif » et non concerné par son environnement.
- Faire sortir les adolescents de « l'entre soi » pour valoriser leur engagement et implication dans le quotidien.

Comment ?

- Construire et développer des actions « pour le bien commun » avec les jeunes.
- Accompagner les adolescents dans la création de projet intergénérationnels que ce soit en direction des tous petits comme des personnes âgées.
- Proposer des temps de formations et de sensibilisation aussi bien sur les gestes qui sauvent que les gestes responsables.
- Se rapprocher et collaborer avec des associations à but caritatif et solidaire.
- Valoriser ces différentes actions sous la forme de temps festifs ou de créations multimédia vidéo.

3- L'Espace'ados est un lieu d'accueil pour tous, avec tous avec une volonté d'équité et d'ouverture :

Pourquoi ?

Favoriser l'accueil de jeunes en situation de handicap ou qui vivent des contextes familiaux difficiles dans un centre de loisirs constitue une ouverture pour tous. Cet objectif a pour but de mettre en place des actions afin de faciliter l'accès à l'Espace'ados, mais également permettre aux animateurs et aux jeunes adhérents d'appréhender « positivement » l'arrivée de ces jeunes.

La notion d'équité doit prendre toute sa place au sein d'un accueil collectif. Le respect de l'individu passe par la prise de conscience de l'importance de cette valeur.

Quels sont nos buts ?

- Permettre au jeune de prendre confiance en lui afin qu'il puisse grandir, se construire dans un lieu sécurisant
- Penser au jeune avant de penser au handicap. Accepter l'autre avec et par ses différences.
- Ne pas proposer une activité spécifique pour lui, mais adapter l'activité proposée pour qu'il puisse l'appréhender
- Sécuriser l'enfant
- Fille ou garçon, chacun a droit au même traitement et à la même considération. Nous allons donc accompagner les jeunes dans cette acceptation de l'autre.

Comment ?

- Rencontrer la famille (et/ou éducateur) au préalable afin d'avoir connaissance de l'handicap, rassurer la famille, déterminer les objectifs ensemble
- Mettre en place des activités adaptées au sein d'un lieu adapté à chacun ou le jeune se sentira en confiance et en sécurité (ex : valorisation du « travail effectué », entraide des autres jeunes, accompagner le jeune dans les tâches dites « difficiles », etc...)
- Informer l'équipe d'animation des difficultés rencontrées par la famille ou par le jeune et les cas échéant former l'équipe avec les outils adaptés.

- Inciter tous les jeunes à s'impliquer dans les tâches quotidiennes par le biais de jeux et challenges participatifs.
- Valoriser les capacités/facultés de chacun par des grands jeux « multifacettes » (mélanger sport, pratique artistique, culture...)
- Proposer des temps d'échanges autour de l'égalité/équité filles garçons.

4- L'Espace'ados s'ouvre aux parents :

Pourquoi ?

Toujours dans un objectif d'ouverture et de coopération, la structure est un lieu de partages (d'idées et d'activités) de rencontres et de vivre ensemble. Impliquer les parents dans ce lieu de vie nous permettra d'une part de développer les liens ados/adultes, mais aussi de les impliquer dans le fonctionnement de la structure qui accueille leurs enfants.

Quels sont nos buts ?

- Proposer aux parents de s'impliquer dans le quotidien de l'Espace'ados
- Créer du lien entre les jeunes et leurs parents pour partager des loisirs communs
- Faire en sorte que les parents puissent mieux appréhender le fonctionnement et les problématiques éventuelles de la structure.

Comment ?

- Aller à la rencontre des parents lors de propositions de temps partagés (pique-niques par exemples) et accentuer les échanges informels.
- Proposer des sorties ou soirées « parents » pour créer du lien entre l'équipe d'animation et les familles.
- Proposer des temps de réflexion en commun, jeunes/parents pour préparer des activités partagées.
- Organiser des temps festifs (soirée fin juillet, journée fin d'été) ouverts aux familles.

V Ce que nous proposons :

Les chantiers « pépites »

Ces projets fonctionnent généralement sur une semaine (journée entière pour le lundi, ½ journée pour le mardi, mercredi, jeudi et vendredi).

Les jeunes travaillent sur le chantier sur diverses activités (peinture, béton, carrelage, panneaux d'affichage, etc.), le but étant de créer ou rénover un bien communal.

Le repas du midi est pris en commun (chaque jeune fourni son pique-nique) avec l'ensemble de l'équipe d'animation. C'est un temps d'échange et de partage privilégié. Grâce à leur participation aux chantiers, les jeunes ont l'opportunité de profiter, les après-midis d'activités de loisirs à moindre coût, mais aussi de récolter des « pépites » calculées en fonction du nombre d'heure travaillé. Pour 30 min effectuées, ils capitalisent 1 pépite, soit 1€.

La gestion des pépites se fait par les animateurs référents du chantier. Un livret « pépites » est mis en place à chaque chantier suivi d'un temps d'échange avec le jeune pour évaluer son investissement, sa motivation, la ponctualité et le respect tout au long du chantier.

Les jeunes peuvent ensuite utiliser leurs pépites sur des activités de loisirs organisés par l'Espace'ados (séjours, sorties, etc.).

« Les séjours »

Nous proposons également des séjours, de 6 jours et 5 nuits (hors région), ainsi que des mini séjours, de 3 jours et 2 nuits sur chaque période de vacances. Ils sont proposés en fonction des activités que les jeunes ont envie de faire. L'hébergement se fait sous tente (sauf les séjours d'octobre, décembre, février et avril).

Les séjours longs sont souvent proposés en dehors du département, mais pour certains parents, il est difficile de laisser partir loin leur enfant. Pour pallier à cette crainte nous mettons en place des séjours plus courts et dans le département afin de créer un climat plus serein pour les familles.

« Les activités »

Nous faisons en sorte que le planning d'activités proposé réponde au mieux aux attentes des jeunes. Pour que les jeunes soient acteurs de leurs vacances, les plannings d'activités sont construits avec eux et suivant leurs souhaits.

Les activités peuvent être de types manuelles, sportives, culinaires, musicales, théâtrales, etc...

Nous proposons également des sorties dites « de consommation ». Cependant nous veillons à limiter ce type de sortie afin que les jeunes s'investissent dans la vie de leur centre, mais aussi pour le rôle de l'animateur prenne tout son sens (« animer » une activité).

VI L'évaluation

Nous attachons une grande importance aux évaluations de toutes nos actions (activités, projets d'animation, séjours, chantiers « pépites », etc..). Ces évaluations sont faites de manière formelle suivant des critères définis.

Avec les jeunes :

Nous proposerons aux jeunes, dans la continuité d'une activité ou d'un grand jeu, de nous faire des retours quant à leur ressenti sur le temps qu'ils viennent de vivre. Ces échanges porteront principalement sur les points à améliorer, ou à changer dans l'activité proposée. Un « tableau » d'expression sera à disposition afin que les jeunes puissent faire des propositions concrètes sur les temps d'animations vécus.

Ces propositions seront collectées et discutées en équipe afin d'en tenir compte pour les prochaines activités.

Avec les familles :

Lors d'un temps convivial (repas ou sortie) avec les parents nous aborderons ensemble le fonctionnement de l'Espace ados et les activités proposées. Les retours et remarques nous permettront d'adapter nos pratiques et de mieux répondre aux attentes des familles. Un questionnaire de fin d'été pourra être proposé pour

alimenter ces retours. Ce questionnaire sera « débriefé » en équipe pour préparer au mieux les périodes de vacances à venir.

Avec l'équipe d'animation :

➤ Première étape : un temps d'évaluation en collectif sous forme de jeu :

Jeu des enveloppes : en petits groupes, les animateurs vont se positionner sur plusieurs pôles de réflexion (organisation/ implication/ ambiance/ savoir-être/ savoir-faire...) et mettre leur ressenti dans chaque enveloppe. Une fois le tour effectué chaque groupe débrieife sur une affiche en lien avec l'enveloppe devant eux. S'en suivront des échanges sur le fonctionnement global.

➤ Deuxième étape : évaluation individuelle : avec un jeu de type « Dixit » ou autres visuels, l'animateur choisi une ou deux images qui selon lui représentent la période d'animation qu'il vient de vivre. En retour l'équipe de direction donne son ressenti, ses observations et remarques ainsi que des suggestions pour les temps d'animation à venir.

Nous évaluerons ainsi à la fin de chaque période (vendredis, et vacances scolaires) nos animateurs, diplômés ou non et stagiaires afin d'assurer un suivi mais aussi pour les faire progresser dans leurs pratiques.

Le directeur sera quant à lui évalué par ses supérieurs hiérarchiques.

VII Les partenaires

« Les jeunes »

C'est pour eux que nous travaillons. Notre objectif est de créer des conditions qui leur permettent de satisfaire au mieux leurs besoins, selon leurs âges et leurs particularités individuelles.

« Les parents »

Ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'équipe d'animation se situe comme co-éducatrice, donc complémentaire. Nous avons des relations directes avec les parents. Nous allons proposer aux familles de participer à des temps d'échanges formels et informels afin que les parents puissent être partie prenante de la vie de l'Espace'ados. Nous prévoyons aussi des sorties « familles » ponctuelles avec les jeunes et leurs parents.

« Les élus de chaque commune et le Grand Poitiers »

Nous travaillons régulièrement avec chaque les élus pour : préparer les vacances, retranscrire les bilans de l'Espace'ados, préparer les chantiers « pépites ».

Un partenariat étroit et une volonté de faire ensemble permettent de garder un lieu important et indispensable au développement de l'Espace'ados.

VIII Rôles des membres de l'équipe

Nous privilégions le travail en équipe mais dans un souci de cohérence pour le projet et une meilleure communication chaque membre de l'équipe a un rôle.

L'ensemble de l'équipe sera ainsi garant de l'intégrité physique et morale des jeunes. De plus, chacun d'entre nous aura à charge de mettre en pratique le projet pédagogique de la meilleure façon possible.

Le directeur :

- ❑ Personne référente pour les relations avec les élus, les institutions et les familles
- ❑ Garant du projet éducatif, ainsi que du projet pédagogique
- ❑ Gère un budget
- ❑ Applique la réglementation
- ❑ Assure le suivi de formation des stagiaires
- ❑ Responsable de l'organisation du centre, des séjours et des chantiers
- ❑ Assure le suivi sanitaire
- ❑ Gestion d'équipe

L'animateur :

- ❑ Acteur du projet pédagogique
- ❑ Propose des activités en lien avec les objectifs pédagogiques
- ❑ Référent auprès des jeunes
- ❑ Assurer les temps d'animation en veillant à la sécurité physique, morale et affective des jeunes

L'intervenant :

- ❑ Personne diplômée

- ❑ Responsable des activités hors du centre
- ❑ Définit les consignes de sécurité

Les jeunes :

- ❑ Force de propositions d'activités et de séjours
- ❑ Possède des droits et des devoirs sur le centre ou en dehors
- ❑ Participe à la vie quotidienne du centre

Quelques consignes de vie de l'équipe :

-L'animateur est vecteur d'une image de référent. Dans l'intérêt de tous, il devra tenir un langage correct (notion d'exemplarité).

-L'équipe devra exprimer au mieux un avis sur le fonctionnement du centre, lors des temps de rencontre formels et informels, sur tous les aspects, afin de réguler la vie de l'équipe si nécessaire.

-Les différents lieux utilisés seront laissés dans un état irréprochable.

-Nous veillerons à gérer les éventuels conflits d'équipe en dehors de la présence des parents et des jeunes.

-Respecter les horaires de travail. La ponctualité est primordiale (surtout sous la responsabilité d'un public jeune).

-Fumer en présence des jeunes est interdit, mais aussi pendant les temps d'activités.

-Lors des ramassages, sorties ou autres via le mini-bus de l'Espace'ados ou de location, l'animateur veillera à respecter le code de la route (ex : vitesse limitée, port de la ceinture pour tous, etc..), mais aussi à veiller à la bonne tenue du (des) mini-bus (ex : niveau d'essence, carnet kilométrage, etc..).

Le règlement intérieur servira de base de travail à l'équipe.

IX Les aspects sanitaires

La santé et les soins :

Une pharmacie se trouve à disposition dans l'accueil. Elle est accessible aux animateurs (et non aux jeunes), elle permet les premiers soins. Le registre d'infirmerie doit être correctement rempli. Le directeur est en charge du suivi sanitaire

des jeunes mais aussi du registre et du contenu des pharmacies. Les jeunes ayant des soucis de santé seront signalés à l'ensemble de l'équipe afin de pouvoir intervenir rapidement en cas de besoin.

Lors de sorties extérieures, l'équipe aura avec elle une trousse de secours, les photocopies des dossiers de chaque jeune, afin de parer à toutes éventualités.

Par ailleurs, les traitements médicaux prescrits par ordonnance et ne nécessitant pas de compétences particulières pourront être administrés aux jeunes.

Un temps sera pris en début de séjour ou de vacances avec les animateurs pour les informer sur les procédures en cas d'urgence et les soins médicaux ne relevant pas de notre compétence qui doivent être confiés à un médecin.

Cigarettes, alcools, drogues :

Les trois sont formellement interdits sur les lieux d'accueils pour les jeunes et les animateurs.

Cependant il est utopique de croire que certains jeunes ne fument pas. C'est pourquoi nous accompagnerons les adolescents dépendants et les informerons sur les risques encourus. Les animateurs définiront alors un lieu et des temps pour la cigarette en dehors des activités et en dehors de la présence d'autres jeunes.

Pour les animateurs un lieu à l'écart des jeunes et hors de leur vue est réservé aux fumeurs.

Les régimes alimentaires :

Tous les régimes alimentaires signalés sur les fiches sanitaires sont respectés par l'équipe d'animation sur l'accueil (temps de goûter, repas lors des soirées organisées) et lors des séjours. Il est indispensable de bien repérer les jeunes avec des régimes particuliers, notamment en cas d'allergie alimentaire.

X Autres :

« La Découverte de l'Animation Volontaire »

Projet mené entre la fédération des centres sociaux et la Ligue de l'Enseignement. Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 19 ans fréquentant des

accueils collectifs pour mineurs de découvrir le métier de l'animation à travers 3 temps de formation.

Le premier (vacances de février) un stage (2 jours) pour appréhender entre jeunes les prémisses de l'animation (rôle, réglementation, public) avec une mise en œuvre et en application d'une animation avec des enfants.

Le deuxième temps (vacances de printemps) est l'expérimentation en centre de loisirs (5 jours) du métier d'animateur. Les jeunes se confrontent à la vie quotidienne d'un centre de loisirs (relation aux enfants et parents, animation, temps de vie quotidienne, etc..). Accompagné du directeur de la structure d'accueil, il évolue au sein de l'équipe d'animation.

La troisième phase est un temps de bilan avec l'ensemble des jeunes qui ont suivi ce dispositif pour connaître ce que cela a apporté à chacun.

Le directeur de l'Espace'ados accompagne tout le long de ce temps de formation les jeunes qui décident d'entrer dans cette découverte. C'est un vrai engagement volontaire des jeunes que de faire cette expérience qui se déroule sur 4 mois. Ils peuvent ensuite choisir de passer ou non le BAFA. Une aide globale de 160€ (Espace'ados et Ligue de L'Enseignement) sont versés aux jeunes qui s'inscriront au BAFA.